**BTS : Epreuve de culture générale et expression**

**Métropole SESSION 2012**

**PROPOSITION DE CORRECTION**

**Première partie : Synthèse (40 points)**

**Proposition de corrigé** :

Pour Bergson qui aborde dans son essai la question des rapports sociaux, le rire répond à certaines exigences de la vie en commun. En tant que phénomène collectif, il a d’abord une fonction régulatrice. Le rire serait ainsi une sorte de geste social ayant le pouvoir "d’intimider en humiliant" (Bergson parle de "correction"). On pourrait évoquer ici La Bruyère, qui rappelle combien les rieurs ne pardonnent rien à la personne raillée,  "ni son ton de voix, ni son silence, ni sa taille, ni son visage, ni son habillement, ni son entrée, ni la manière dont elle est sortie".

Si la société peut ainsi se défendre par le rire, c’est au détriment et aux dépens d’autrui. Les étudiants les plus curieux auront peut-être en mémoire la théorie bergsonienne du "mécanique plaqué sur du vivant" : il y est fait d’ailleurs allusion à la fin du passage quand le philosophe dit que le rieur "tendrait à considérer la personne d’autrui comme une marionnette dont il tient les ficelles".

De fait, le rire suscite auprès des rieurs moins de réflexion qu’il ne flatte leur instinct de supériorité. Ni bon ni mauvais ("le rire ne peut pas être absolument juste. Répétons qu’il ne doit pas non plus être bon. Il a pour fonction d’intimider en humiliant" rappelle Bergson), le rire se caractérise par l’indifférence et l’insensibilité du rieur qui n’a de cesse de créer grâce au rire une sorte de lien social entre les autres rieurs. On l’aura compris, pour Bergson, la fonction du rire est avant tout positive puisqu’elle remplit le rôle d’un langage de renforcement : en riant d’autrui, les rieurs affirment leur consensus en sanctionnant les attitudes ou les comportements déviants.

L’approche de La Bruyère, si elle rejoint d’une certaine façon les remarques de Bergson quant à la fonction sociale du rire, en diffère sensiblement par l’objet même que poursuit l’auteur des *Caractères* : en moraliste railleur, l’auteur fait dans ce passage la satire des "bourgeois-gentilhommes" qui cherchent à imiter la cour. Forçant le trait jusqu'au pittoresque quand il décrit la fragmentation de l'espace urbain présenté comme un conglomérat de microsociétés, le satiriste dresse une critique acerbe des institutions sociales.

Pour La Bruyère, si le rire est rassembleur, c'est seulement dans la mesure où il y a consensus des rieurs sur l’objet de la moquerie, mais celle-ci est cependant assez proche chez le moraliste du "*divertissement pascalien*" : ce que révèle finalement le rire, c'est la misère de l'homme ; il y a en effet une sorte de vacuité des rieurs. Comme nous le voyons, cette approche diffère sensiblement de celle de Bergson. En outre, chez La Bruyère, la verve moqueuse l’emporte quand il évoque "un peuple qui cause, bourdonne, parle à l’oreille, éclate de rire, et qui retombe ensuite dans un morne silence" : si le rire est utilisé comme arme aux dépens d'autrui, il est en réalité une façon d’échapper à un profond vide existentiel. À la fragmentation de l’espace urbain que nous notions précédemment, correspond la discordance sociale, c’est-à-dire l’impossibilité d’établir des relations humaines purement authentiques.

Le troisième document est extrait d’un ouvrage d’Axel Kahn, essayiste et généticien de renom. Dans ce passage, l’auteur aborde lui aussi le phénomène du rire. Il sera aisé de mettre en relation certaines remarques avec les documents précédents, par exemple quand il rappelle que "la dérision s'accompagne d'une vacuité émotionnelle insultante pour qui se voit de la sorte notifier son insignifiance". Mais l’auteur délaisse aussitôt ce terrain pour aborder un autre aspect du rire qui évoque plus explicitement le titre de son essai : *L'Homme ce roseau pensant*.

Pour Kahn en effet, le rire est avant tout "existentiel" et libérateur  : il a une fonction transgressive et contestataire qui "libère ou préserve de la sujétion". En ce sens, comme Bergson, l’essayiste estime que ce "potentiel séditieux" du rire est positif car il est "toujours valorisant de railler quelqu'un, c'est-à-dire de se positionner, au moins quant à l'objet des moqueries, au-dessus de lui". Ce rire de supériorité, qui s’en prend au pouvoir et à ceux qui le condamnent, n’est semble pas moins légitime : à l’humilité, il substitue l’orgueil, l’ambition de celui qui sait rire, et qui entretient une relation dialectique avec celui qui est raillé.

Quant au quatrième document, il est extrait d’une contribution de Dominique Noguez à un ouvrage collectif publié récemment sous la direction de Jean Birmbaum, *Pourquoi rire*. L’auteur adopte un point de vue qui pourrait sembler à première vue paradoxal : "l'humour contre le rire". La relation entre humour et rire ne va en effet pas de soi : l’humour contribue au comique par la médiation de la "subtilité" et de "l'impassibilité", c’est-à-dire d’une sorte de surmoi et de distanciation du rieur par rapport à son propre rire.

Réinvestissant tout d'abord l’analyse bergsonienne du rire, l’auteur montre que l’humour est une façon d’échapper aux dérives et aux sectarismes de la moquerie. L'autodérision nous décharge du risque du conformisme : rire de soi plutôt que des autres est en effet la meilleure arme du combat contre soi-même. L’humour demande à ce titre du discernement : il est donc un plaidoyer contre la moquerie, le rejet, contre ce que Dominique Noguez nomme les "zones tristes, voire noires et macabres, de la réalité". En ce sens, il faut différencier l’humour du rire. L’humour comme nous le voyons renvoie à des problèmes subtils et complexes de rapport socioculturel au rire.

Bruno Rigolt, mai 2012, [lien](http://brunorigolt.blog.lemonde.fr/2012/05/17/corrige-de-lepreuve-de-culture-generale-et-expression-bts-session-2012/)

**Deuxième partie : Écriture personnelle (20 points)**

**Proposition de corrigé** :

Phénomène éminemment social, le rire amène à en questionner l'objet et les enjeux. Telle est l'inspiration de ce corpus qui se compose de quatre textes issus d'essais publiés entre le dix-septième et le vingt-et-unième siècle. Le premier document donne pour ainsi dire la tonalité du corpus : il est extrait du *Rire, Essai sur la signification du comique*, publié en 1899 par Henri Bergson. Le deuxième document est non moins célèbre : intitulé "De la ville", c'est un passage des *Caractères ou les mœurs de ce siècle* (1688), dans lequel Jean de La Bruyère fustige avec une délectation acide la ville et ses microsociétés, composées de ceux qui passent leur temps à rire des autres. Les deux derniers documents sont très contemporains : généticien de renom, Axel Kahn propose dans *L'Homme ce roseau* *pensant* (2007) une approche qui vise à faire voir la misère aussi bien que la grandeur du rire. Quant à l'écrivain Dominique Noguez, il montre dans "L'humour contre le rire", contribution à un ouvrage collectif (*Pourquoi rire ?* 2011) que l'humour renvoie à des problèmes subtils et complexes de rapport socioculturel au comique.

     Comme nous le comprenons, tous les documents amènent à s'interroger sur le pouvoir de celui qui fait rire : nous étudierons cette problématique selon une triple perspective. Après avoir montré qu'au sein de ceux qui font rire, s'instaure une véritable stratégie de manipulation, nous en questionnerons les finalités : en allant jusqu'à dénigrer l'autre, le rire de groupe ne risque-t-il pas de pervertir le lien social ? Approche quelque peu réductrice néanmoins qui doit être dépassée : le rire, et particulièrement l'autodérision, comportent à ce titre une dimension expressive, existentielle et libératrice.

     En premier lieu, il convient de remarquer avec Bergson que le rire répond à certaines exigences de la vie en commun : il occupe d'abord une fonction régulatrice dans l'ordre sociétal. Le rire serait ainsi une sorte de "geste social" ayant le pouvoir d'intimider ceux qui sont victimes du risible. Cette approche est également suggérée par Axel Kahn ou par l'écrivain contemporain Dominique Noguez qui, réinvestissant la thèse bergsonienne, rappelle que le rire, bien plus qu'un simple phénomène physiologique, peut être défini comme la manifestation d'une sanction collective. Il revient à Bergson d'approfondir cette fonction sociale du rire en montrant que, si la société peut ainsi se défendre par le rire, c'est au détriment et aux dépens des plus faibles. Les rieurs forment ainsi une sorte de clan qui tire son identité et sa légitimité du rabaissement d'autrui.

     La Bruyère quant à lui, raille sévèrement cette "correction" —pour reprendre un terme cher à Bergson— qu'infligent les rieurs à ceux qui ne sont pas de leur clan. Forçant le trait jusqu'au pittoresque, quand il décrit la fragmentation de l'espace urbain présenté comme un conglomérat de microsociétés, le moraliste montre que les rieurs forment des mondes à part, persuadés qu'ils sont de détenir la vérité ; leur vérité. C'est en effet l'auteur des *Caractères*qui brosse le portrait le plus cruel de cette microsociété, avec ses codes, ses usages, ses mots pour rire. Si le rire est toujours un rire de groupe, comme le montre Bergson, et s'il est d'une certaine manière rassembleur, c'est seulement dans la mesure où il y a consensus des rieurs sur l'objet de la moquerie, mais pour La Bruyère, le rire est avant tout une discordance sociale : comment établir des relations purement humaines en divisant au lieu de rassembler ?

     Dès lors, une question se pose : en dénigrant à ce point l'autre, le rire ne risque-t-il pas de pervertir le lien social ? Axel Kahn par exemple n'hésite pas à voir dans cette mise en cause d'autrui par le rire, l'un des symboles du rejet de l'autre, comme pour lui "notifier son insignifiance". Proche du "lynchage" pour Dominique Noguez, le rire est donc fondé sur une entreprise de manipulation de l'autre, réduit au rang de pantin ou de "marionnette" articulée, précise Bergson, dont le moqueur tire à loisir les ficelles. C'est cet aspect mécanique qui, en supplantant le vivant provoque ainsi le rire. Tous les auteurs, de La Bruyère à Axel Kahn ou Dominique Noguez, insistent d'ailleurs sur le cynisme du rieur, insensible et indifférent à la douleur qu'il cause.

     Du portrait acerbe des rieurs que dresse La Bruyère, nous retiendrons cet aspect fondamental : c'est pour échapper à un vide existentiel profond que ceux qui rient des autres s'adonnent à ce *divertissement*, au sens pascalien du terme. Dominique Noguez note à ce titre que le rire "se meut dans les zones tristes de la réalité". Proche du racisme pour Axel Kahn, le rire dès lors joue une double fonction : moyen de dépassement, il est aussi un moyen de rabaissement. Ce serait pourtant se méprendre que de s'en tenir à ces critiques si réductrices quant au rire. Bergson fait à ce titre une remarque qui a valeur d'avertissement : sans doute est-il vain et même risqué de trop raisonner sur les raisons de notre rire, car elles nous amèneraient à n'y voir que l'égoïsme et peut-être l'amertume qui le fondent trop souvent.

     Faut-il d'ailleurs s'en tenir à une approche si négative ? Le rire ne pourrait-il à cet égard revêtir une profonde valeur pédagogique, voire didactique ? Très finement, Bergson nous rappelle que le rire nous amène à nous corriger : en riant des défauts des autres, nous sommes conduits à nous en défaire. Dans le même ordre d'idées, Axel Kahn montre que le rire ouvre un processus de prise de conscience : à travers le prisme de la moquerie, le rieur prend conscience de ses propres travers. Plus fondamentalement, le rire est porteur d'un enjeu existentiel : pour Axel Kahn, le rire est avant tout un défi, une révolte face à la réalité. Ainsi cette liberté de déjouer les normes a-t-elle une fonction contestataire et transgressive qui "libère ou préserve de la sujétion". Comme Bergson, l'essayiste estime que ce "potentiel séditieux" du rire aboutit à la positivité de l'ordre social : comme "arme contestataire", le rire remet en cause le pouvoir et peut ainsi élever l'homme au rang de "roseau pensant".

     À ce titre, Dominique Noguez adopte ici une approche qui pourrait paraître à première vue paradoxale : "L'humour contre le rire". Par là, il faut comprendre que l'humour est un rire de distanciation. Pour se protéger des dérives ou des excès du rire de groupe, signalés par les auteurs du corpus, l'humour obéit à une stratégie d'auto exagération. Dominique Noguez semble ici répondre à La Bruyère ou à Bergson : pour ne pas être ridiculisé, il faut accepter de se ridiculiser. Rire de soi plutôt que d'autrui est en effet la meilleure arme contre l'animalité du rire : comme le suggéraient si bien La Bruyère ou Axel Kahn, on rit des autres quand on ne sait pas rire de soi-même ; loin d'être un simple mécanisme comme l'affirmait Bergson à propos du comique, l'humour demande au contraire le discernement et l'intelligence qui manqueraient précisément au rire.

Bruno Rigolt, mai 2012, [lien](http://brunorigolt.blog.lemonde.fr/2012/05/17/corrige-de-lepreuve-de-culture-generale-et-expression-bts-session-2012/)